

*Du neuf
à Verchère.* p. 7

*L'avenir du parc
de la Madeleine.*
p. 12

*Mythique pont
de Lyon.* p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens



Grand format **P. 8**

AGIR POUR LE CŒUR DE VILLE



EUROCOUPE : LA JL BAT ISTANBUL

JACQUES CORMARÈCHE



EXPOSITION "MA RÉGION EN BRIQUES"

MRB - MARINE BONTEMPS



HUGO INSPIRE LES GRAFFEURS BOURGEOIS

GÉRALDINE BOURGEOIS-MARIN

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Bénédicte Girard-Claudon, adjudé, vendu !
- 5 Arlette Duplech, l’amour de l’étiquette.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Appel à projets pour le secteur Joliot-Curie.

GRAND FORMAT.

- 8 Agir pour le cœur de ville.

PETITS FORMATS.

- 12 L’avenir du parc de la Madeleine.
- 14 Un jardin refuge pour la biodiversité.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Mythique pont de Lyon.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

- 19 CLAC !

CORINNE BERTRAND



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE

CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

UNE ANNÉE 2021 PORTEUSE D’ESPOIR

L’année 2020 aura été éprouvante pour tout le monde. Chacune et chacun d’entre nous a subi directement ou indirectement les effets de la pandémie. Je veux ici adresser un message de soutien tout particulier à celles et à ceux dont un proche a été emporté par la maladie ou qui ont été gravement affectés. Je pense aussi, bien sûr, au personnel soignant qui a œuvré sans relâche, en première ligne, pour assurer les soins nécessaires aux malades tout au long de l’année, mais aussi à tous ceux qui ont garanti les services publics essentiels.

La crise sanitaire a déclenché une crise économique : nombreux sont ceux qui ont été affectés. Par la fermeture temporaire de leur entreprise, de leur restaurant ou de leur commerce ; par la perte de leur emploi ou par la réduction de leurs revenus ; par des réductions fortes d’activité pour les indépendants. Pour les plus fragiles, cela a parfois provoqué un basculement vers la précarité. La Ville a été à leur écoute. Dès le printemps, j’ai souhaité qu’un plan de solidarité soit mis en œuvre avec, notamment, le versement aux familles modestes d’une aide de 50 € par enfant scolarisé dans une école maternelle ou primaire de la ville fréquentant la restauration scolaire – soit 834 enfants concernés pour un montant total de 41 700 €. Les associations caritatives ont été soutenues avec des aides supplémentaires d’un montant total de 28 000 €. En cette fin d’année, nous poursuivons cet accompagnement avec la distribution de près de 2 500 colis de Noël et la distribution de 1 000 repas exceptionnels, incluant un plat de volaille de Bresse, pour le Noël des plus démunis.

2021 devra être l’année du retour à une vie le plus normale possible, dans nos entreprises, dans nos commerces, associations, lieux de culture, dans nos vies sportives, etc. C’est le souhait de tous ! 2021 sera aussi l’année de la solidarité. Ainsi, nous continuerons d’accompagner les familles et les personnes le plus en difficulté, parce que j’ai conscience que les impacts de cette épreuve sont lourds, durs à vivre. Par ailleurs, les subventions aux associations caritatives seront renouvelées et renforcées, les aides au financement de la restauration scolaire et des centres de loisirs également, ainsi que le soutien à nos aînés – particulièrement touchés par la pandémie.

Je souhaite que 2021 soit porteuse d’espoir et nous permette à tous, à notre pays, à notre société, de repartir de l’avant et de préparer l’avenir, avec deux boussoles : la transition écologique et la justice sociale.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Daniel Gillet. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 28 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC.



10-31-1093 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

« Les objets ont une histoire, c'est ce qui fait leur valeur. »



PATRICE GAGNIANT

Bénédicte Girard-Claudon ADJUGÉ, VENDU !

Bénédicte Girard-Claudon est commissaire-priseur. Un métier passion où les objets n'en finissent pas d'émerveiller son œil d'expert.

En chiffres

1994 Installation à Bourg comme commissaire-priseur
22, avenue Jean-Jaurès, c'est l'adresse de l'Hôtel des ventes de Bourg, ouvert au public.

40 ventes effectuées en 2020

8 000 à 9 000 estimations en moyenne par an

Bénédicte Girard-Claudon n'a aucun a priori sur les objets qu'elle doit estimer, ni sur les gens qui poussent la porte de l'Hôtel des ventes. Son expérience lui a appris que de belles surprises pouvaient surgir là où on s'y attendait le moins. Inventaires, expertises, ventes... les missions d'un commissaire-priseur sont nombreuses et requièrent un vaste champ de connaissances techniques et du marché. « L'estimation c'est la prise, c'est donner un prix aux biens mobiliers qui peuvent être des tableaux, des objets, des œuvres d'art, des meubles, du matériel industriel... chaque domaine a sa législation particulière, ce n'est jamais pareil et c'est ce que j'aime », explique Bénédicte Girard-Claudon.

NOURRIR L'ŒIL

L'œil du commissaire-priseur est son

meilleur outil. Un outil à affûter. « Il faut regarder, s'intéresser. Catalogues d'art, expositions, il faut se faire l'œil. » Lorsqu'on lui demande si elle a été marquée par une vente ou par un objet en particulier, Bénédicte Girard-Claudon préfère parler de ressenti. « Les objets ont une histoire, c'est ce qui fait leur valeur. J'ai autant de plaisir à estimer une tapisserie de la Renaissance qu'une théière russe qui ne vaut pas le même prix, mais qui à mes yeux a tout autant d'importance. » Amenée à se déplacer dans toute la France, elle exerce son métier sur le terrain et aussi à l'Hôtel des ventes où sont organisées des ventes aux enchères. « L'Hôtel des ventes est un lieu ouvert au public. Chacun peut venir voir, découvrir. Il faut être curieux », souligne-t-elle.



CHRISTELLE MOIRAUD

CAMILLE DECOEYERE

AU MARCHÉ DU CAMPUS

Le lundi soir, le campus de Bourg-en-Bresse prend un air de marché. Les étudiants abonnés viennent chercher leur panier de légumes à l'Amap de l'université (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), aux côtés d'une vingtaine d'habitants du quartier. Camille Decoeyere, étudiante en Master 1 Management des Opérations, est une adhérente de la première heure de BourgAmap mise en place à la rentrée par le bureau des étudiants. Elle explique : « Le panier que j'ai choisi contient des légumes pour une personne pour une semaine, des œufs et un pain frais. Il n'y a aucun gaspillage et ce n'est pas plus cher qu'en supermarché. L'avantage est de consommer local et de saison, de découvrir de nouvelles saveurs et d'apprendre à les marier. Les maraîchers donnent toujours des idées pour cuisiner les légumes de la semaine et, avec Internet, il est facile de trouver des recettes. Financièrement, c'est intéressant puisque ce sont des légumes de saison. »



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

ARLETTE DUPLECH

L'AMOUR DE L'ÉTIQUETTE

Enfant, Arlette a collectionné les timbres-poste avant de tomber sous le charme des étiquettes de vin.

Devenue œnophile en 1977, elle enrichit depuis ses albums qui comptent des milliers d'étiquettes de vin et d'alcool. Animaux, bateaux, fleurs, bicentenaire de la Révolution française... tous les thèmes et tous les crus sont visibles. « Pour compléter ma collection, j'ai longtemps fait des échanges avec d'autres passionnés, visité des caveaux... ». À 90 ans, Arlette se contente désormais de gérer les dons des proches. « Un sacré travail ! Il faut décoller les étiquettes en mettant de l'eau bouillante dans les bouteilles, les prélever délicatement, les talquer pour annihiler l'adhérence... puis les classer. » Ce trésor, elle le partage en réalisant des expositions. Plusieurs ont été organisées avec l'association du Plateau, ce quartier qui l'a vue naître en 1930. « Ici, j'ai tellement de souvenirs : l'odeur du bois dans l'atelier de menuiserie-ébénisterie de mon père impasse Jaurès, les grandes fêtes qui attiraient les foules et particulièrement l'édition 1947 où j'ai été Reine du Plateau... »



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

YVES CHECCACCI

JARDINIER NATURE

Le mot : Potager

« Jardiner, ça apprend l'humilité. Vous pouvez passer des heures, suivre tous les conseils et récolter peu », avoue en riant Yves Checcacci, heureux locataire d'une parcelle de 150 m² aux jardins de la Providence. Attaché à la terre, comme avant lui son père et son grand-père, Yves a toujours cultivé un potager. À l'heure de la retraite, il décide d'exploiter un lopin de terre supplémentaire. « J'ai été séduit par le concept écocitoyen de ce jardin ouvrier où tout est géré en concertation et où chacun respecte une charte qui impose une culture raisonnée, limite l'usage des pesticides... », souligne Yves qui attend toujours avec impatience d'aller au jardin « pour le plaisir du plein air et la détente ». Sur sa parcelle, il applique les principes de la permaculture « pour maintenir le sol vivant » et s'occupe avec soin du rucher collectif. Cette année, 30 kg de miel ont été récoltés par ruche et cédés à prix coûtant aux adhérents. En plus d'être nourricier, le jardin est un lieu de convivialité où tous les milieux, toutes les générations et toutes les origines se retrouvent autour d'un repas, d'une animation... Ce havre de nature modèle est devenu cet automne le troisième refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) de la ville (cf. article p. 14).



SERGE BUATHIER

UN TOIT TOUT NEUF

Depuis la rentrée, le bâtiment de l'Espace petite enfance des Cordeliers a une nouvelle toiture. En effet, ces dernières années, le toit avait subi de nombreuses fuites. Le remplacement complet de la toiture a donc été programmé cet été 2020 pour une livraison début octobre.

> Coût de l'opération : 150 000 €

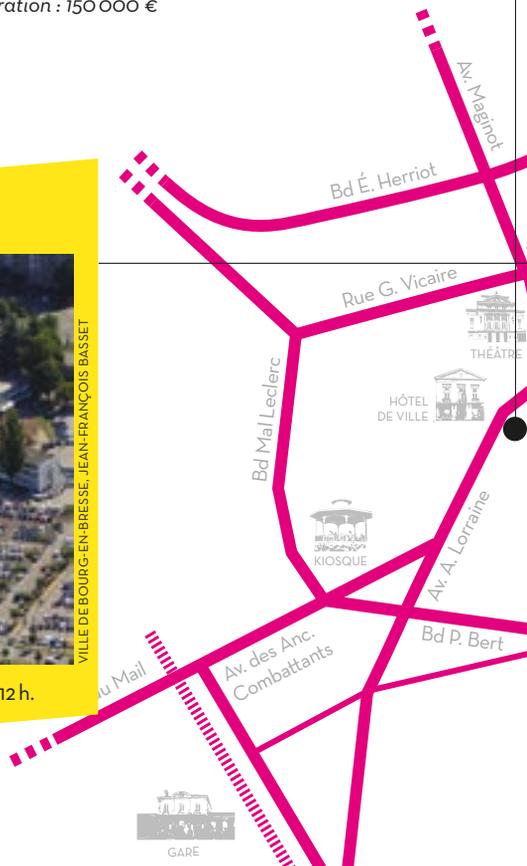
APPEL À PROJETS

La Ville de Bourg-en-Bresse lance un appel à projets en vue de la cession d'un tènement de près d'1 hectare sur un foncier de centre-ville, situé au droit du boulevard Joliot-Curie qui devra accueillir une opération immobilière privée, à vocation principale de commerces et/ou d'hôtellerie et/ou d'activités tertiaires, qui s'inscrira dans un cadre paysager qualitatif. Le cahier des charges, précisant le contenu de l'appel à projets ainsi que les modalités de participation, est accessible sur le site internet de la Ville, rubrique "Appel à projet Joliot-Curie". Les offres devront être remises au plus tard le vendredi 26 février à 12h.

> appelaprojetsJoliotCurie@bourgenbresse.fr



VILLE DE BOURG-EN-BRESSE, JEAN-FRANÇOIS BASSET



ISABELLE ÉDALLARD

DU VERT ET DE L'OMBRE

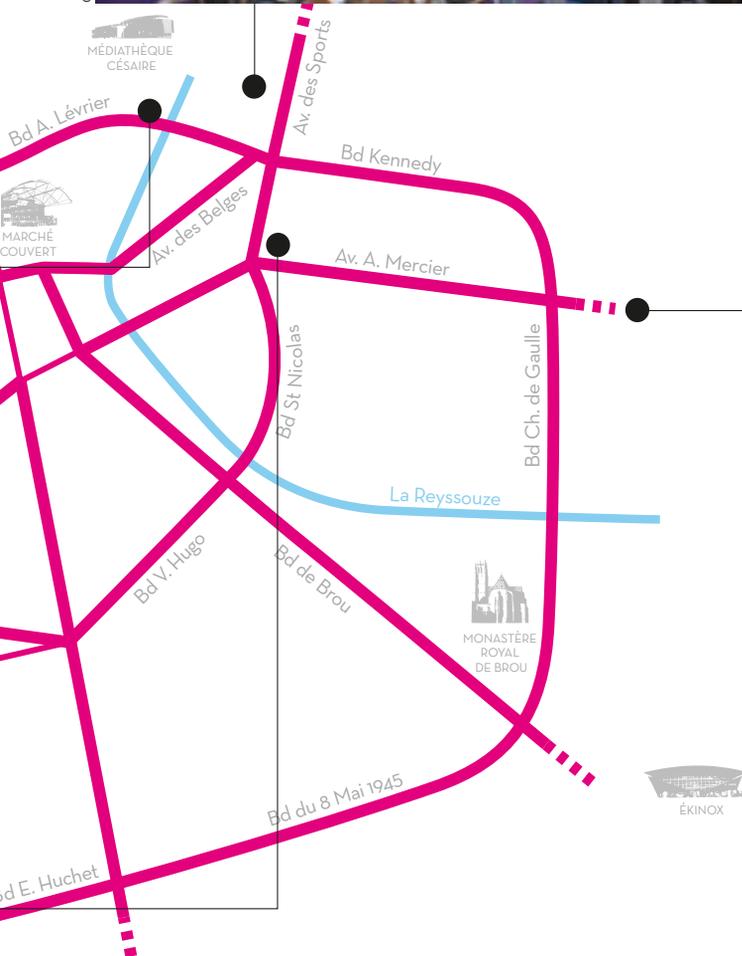
Les cours d'école sont très vulnérables à la surchauffe urbaine. La faute à une trop grande présence de matériaux minéraux qui stockent la chaleur et à un manque de végétation. La Ville souhaite lutter contre ces îlots de chaleur en mettant la concertation au cœur des projets. Il s'agit de désimperméabiliser les cours (enlever l'enrobé et le remplacer par du gazon ou des copeaux de bois par exemple), de les végétaliser et les ombrager (plantation d'arbres et d'arbustes). Pour cela, un travail important est mené avec les élèves, les enseignants et les services municipaux dans les différentes écoles pour élaborer ensemble chaque projet. Après un premier chantier aux Arbelles, la cour d'école des Vennes est à son tour passée au vert cet automne. Le programme se poursuit avec l'école Charles Robin dont l'étude démarrera en 2021.



ESSAI TRANSFORMÉ

Malgré la crise sanitaire, l'USBPA Rugby a mené à bien les travaux du centre de formation et du siège administratif. Les nouveaux locaux flambant neufs qui comptent une salle de formation, une salle de vie, des vestiaires plus fonctionnels pour accueillir l'ensemble des joueurs dans les meilleures conditions lors de leurs entraînements, des bureaux spacieux et regroupés qui facilitent le travail et la coordination des équipes sportives, administratives et bénévoles. Les supporters n'ont pas été oubliés avec une boutique entièrement repensée. Au-delà d'un fonctionnement simplifié, ces nouveaux outils sont un tremplin au développement des potentialités du club. Allez les Violetts !

CHRISTOPHE THIEUX



Futur déménagement pour les Restos

Ce n'est pas pour tout de suite mais les Restos du cœur vont changer d'adresse. La raison ? L'opération de renouvellement urbain du Pont-des-Chèvres qui implique la démolition des bâtiments abritant l'association. La Ville s'est mobilisée pour trouver une solution aux Restos et c'est chose faite avec l'acquisition de l'ancienne jardinerie avenue Amédée-Mercier. Un déménagement synonyme de fonctionnement optimisé puisque ces locaux de plain-pied vont permettre aux Restos de disposer de davantage de surface et de bénéficier d'une situation qui va améliorer la logistique des distributions.



ADOBESTOCK

TRAVAUX MITOYENS

La rue Paul-Verlaine a la particularité de délimiter les communes de Bourges et de Péronnas. Après un long travail de concertation avec les riverains et de coordination entre les deux communes, les travaux de réaménagement de la rue vont débuter. La rue dessert le quartier de la Chartreuse en plein développement et jouxte le quartier des Vennes ce qui draine un trafic important tout au long de la journée. Le projet vise

à améliorer la sécurité en réaménageant les espaces publics : cheminements doux repensés, chaussée partagée entre voitures et cyclistes avec priorité aux vélos, afin de limiter la vitesse des automobilistes. L'éclairage public sera modernisé et les réseaux enfouis. L'embellissement de la rue est aussi programmé. Livraison prévue au second semestre 2021.
> Coût : 530 000 € répartis entre les deux communes.

Grand format.



60

millions d'euros
d'investissements
publics et privés*
sur 5 ans

*La convention-cadre Action Cœur de ville engage sur 5 ans les partenaires suivants : la Ville, la CA3B, l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Banque des Territoires, Action Logement, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département.

Bourg-en-Bresse a été choisie, aux côtés de 221 villes de France, pour bénéficier du plan Action Cœur de Ville lancé par l'État pour dynamiser les centres des villes moyennes.

Redynamiser le centre historique de Bourg-en-Bresse est l'ambition du plan Action Cœur de ville qui se décline sous de multiples facettes : urbanisme, habitat, mobilités, commerces, patrimoine...

Attractivité

AGIR POUR LE CŒUR DE VILLE

Interviews

CORINNE BERTRAND



CLAUDIE SAINT-ANDRÉ
MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'URBANISME ET À L'AMÉNAGEMENT

Quel est l'enjeu de l'action Cœur de ville pour Bourg ?

Il était vital de figurer parmi les 222 villes françaises retenues par l'État car ce dispositif a le mérite de fédérer les moyens et les partenariats sur le même objectif : le renouveau de notre hyper-centre dans sa dimension urbanistique, économique, patrimoniale... Cela représente 60 millions d'euros d'investissements publics et privés* sur 5 ans.

C'est également un enjeu de centralité car Bourg-en-Bresse regroupe un tiers des habitants de son intercommunalité, trois quarts des emplois et la majorité des équipements publics du large bassin de vie. C'est pourquoi ce plan envisage tout à la fois les mobilités, l'habitat, le renouvellement urbain du cœur de ville et le cadre de vie pour le rendre plus attractif à tous ceux qui le pratiquent au quotidien pour leurs achats, leur travail...

Côté urbanisme, nous avons lancé de grands chantiers pour reconquérir des sites de centre-ville ou des friches urbaines : le Carré Amiot, la Madeleine, la Maison de la culture et de la citoyenneté et dans le futur le Pont-de-Lyon... (cf. *C'est à Bourg* de novembre-décembre 2020). Autre objectif : rénover et adapter l'offre d'habitat, pour réduire la vacance de logements du parc privé ancien, attirer de nouveaux habitants. Tout cela va de paire avec une

meilleure accessibilité du centre-ville pour tous les modes de déplacements (bus, voiture, cycles et piétons...), de meilleures liaisons et la rénovation des rues.



CORINNE BERTRAND

FRANÇOISE COURTINE
MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT

Comment ce plan amplifie-t-il la dynamique commerciale du centre-ville ?

Dans la foulée du Plan Commerce en Ville lancé par la Ville en 2012, ce dispositif apporte de nouveaux moyens pour renforcer l'attractivité de nos commerces et services. Revalorisation de l'immobilier



L'enjeu est l'attractivité de l'hypercentre qui compte de très beaux atouts ! »

commercial, réduction de la vacance, requalification des artères commerciales (le premier exemple est l'avenue Alsace-Lorraine), développement de l'offre commerciale (le futur Carré Amiot, le nouveau Décathlon...). La mobilité et l'accessibilité à tous du centre-ville, comme l'a souligné Claudie Saint-André, est un facteur primordial d'attractivité de nos commerces de cœur de ville : l'amélioration de notre stationnement, les plages de gratuité instaurées sur parking et sur voirie, des liaisons bus, la nouvelle navette de centre-ville sont autant d'atouts qui ont déjà prouvé leur efficacité et que nous allons renforcer !

Mobilité**Faciliter l'accès au centre-ville**

Le plan Commerce en ville avait déjà donné l'impulsion : lancement d'une navette de centre-ville, désormais familière aux habitants, larges plages de gratuité accordées dans

les parkings de surface, rénovation de rues commerçantes telles que l'avenue Alsace-Lorraine et la rue Paul-Cassin, aménagements pour les piétons et les cyclistes... Avec l'action Cœur de ville, d'autres leviers sont recherchés, notamment pour renforcer les capacités de stationnement de la ville. La priorité est la modernisation des parkings pour qu'ils soient plus pratiques pour les usagers mais aussi pour faciliter leur gestion par Bourg Parc Auto. Le parking Préfecture fait notamment l'objet d'une étude pour accroître sa capacité. Avec 228 places à usage public dont 168 en surface,

il est régulièrement saturé. Des études géotechniques ont été menées pour évaluer la faisabilité de l'extension de ce parking situé à l'entrée immédiate du centre-ville pour les résidents, les commerçants et leur clientèle.

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

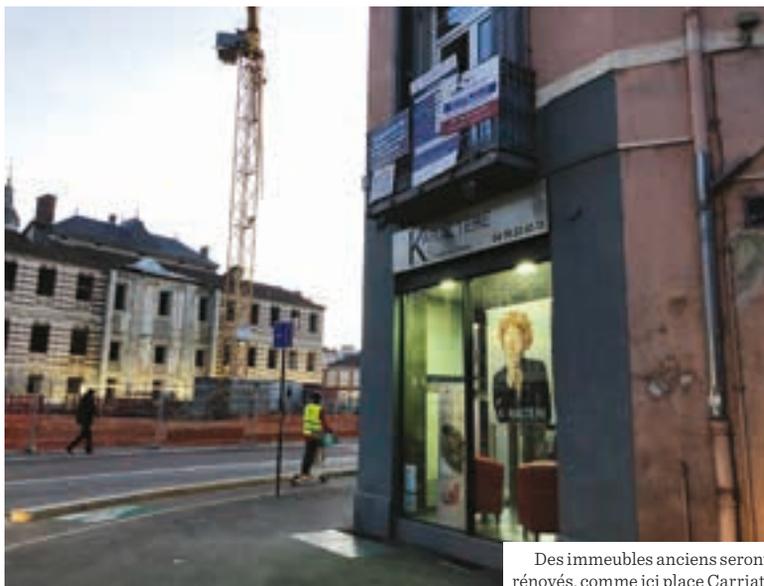


Le parking Préfecture sera agrandi.

Logement**Améliorer l'habitat**

Réhabiliter le bâti existant, c'est l'objectif de l'Opération Programmée de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, portée par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg, avec l'appui de la Ville.

Le but du dispositif, qui va s'étaler sur cinq ans, est de redonner un coup de jeune au parc de logements privés anciens afin de lutter contre la vacance et de limiter l'étalement urbain. C'est aussi l'occasion d'améliorer la performance énergétique des logements, de les mettre en phase avec les besoins actuels et de lutter contre les situations de mal logement. Rénovation thermique, adaptation de logements au handicap ou à la perte d'autonomie, lutte contre l'habitat dégradé, rénovation de façades... le bâti peut être amélioré de nombreuses manières. En cœur de ville, deux rénovations ont débuté : un immeuble rue Guichard et un autre à l'angle de la place Carriat et de la rue de l'Industrie. « Action Logement participe au financement de ces deux opérations dans le cadre de l'action nationale Cœur de



CHRISTELLE MORAUD

Des immeubles anciens seront rénovés, comme ici place Carriat.

ville qui vise à revitaliser les centres des villes moyennes. L'intervention d'Action Logement vise la création d'une offre locative attractive et adaptée aux besoins des salariés. Nous nous engageons pour améliorer l'accès au logement au quotidien », explique Catherine Arnaud, d'Action Logement Services territoire de l'Ain.

Économie

Redynamiser les commerces et les services de proximité



SERGE BUATHIER

Un plan de lutte contre la vacance commerciale sera développé.

Dans le cadre du plan de relance et d'action Cœur de ville, la Banque des territoires a réalisé, en novembre et décembre 2020, une mission de diagnostic du tissu commercial du centre-ville de Bourg-en-Bresse. Grâce à cet état des lieux, la Ville priorisera les actions de relance et d'investissement qu'elle entend mener : remise sur le marché de locaux commerciaux vacants, requalification d'îlots stratégiques en centre-ville, aide au développement de services de proximité par les commerçants et les artisans...

En partenariat avec la Ca3B, la Ville mène un vaste chantier de développement économique et commercial en vue de créer une société d'économie mixte (SEM) à la fin du premier trimestre 2021. « Gouvernée par les collectivités, composée de partenaires comme

la Banque des Territoires et les partenaires privés..., cette foncière commerciale aura pour rôle d'acquérir des biens immobiliers, de les réhabiliter et de les mettre aux normes avant de les remettre sur le marché de la location, voir de la vente. La SEM aura également un rôle moteur pour inciter à la diversification de l'offre commerciale existante, anticiper les évolutions du commerce de demain et ainsi renforcer l'attractivité du centre-ville », souligne Daniel Latreille, directeur opérationnel d'In Terra. Au final, la SEM va permettre l'installation de nouveaux commerces ou services dans des locaux vacants (par exemple l'ex-magasin Casa), la diminution de la rotation dans les locaux commerciaux et le resserrement de la zone de chalandise du centre-ville, pour créer un véritable centre commercial à ciel ouvert.

La Ville épaula les commerçants



Avec la crise sanitaire et son lot de restrictions, il faut faire preuve d'inventivité pour soutenir les commerces de proximité. Début novembre, la Ville a accompagné la mise en place par Centre Commerce Bourg (CCB) d'un service de cliqué-rétiré (click and collect) permettant aux clients de commander en ligne et de venir récupérer leurs produits dans les boutiques du centre-ville.

+ www.ccbourg.fr

Pour aider les restaurateurs, et offrir plus de visibilité aux établissements bourgiens qui proposent des produits et menus à emporter, la Ville a lancé la campagne « Comme au restaurant... chez vous ! ». Affichage, publications sur les réseaux sociaux et le site Internet de la Ville...



vous permettent d'avoir la liste et les contacts de ces restaurants.

+ www.bourgenbresse.fr

Ambiances festives

Au fil des saisons, la Ville concocte des programmes d'animations qui renforcent l'attractivité du centre-ville : Printemps culturel, Fête de l'été, spectacles de lumières Couleurs d'amour, festival musical À la folie, Jeudis du kiosque, Samedis en Ville, Festivités d'hiver... En 2020, le contexte sanitaire a bousculé le calendrier. Soucieuse d'offrir une ambiance festive, tout en préservant la santé de tous, la Ville a maintenu les illuminations de rues et de places et certaines animations. Elle a même innové en sonorisant les rues avec des musiques festives, en proposant une grande roue, un manège et des trampolines pour enfants et un petit train de Noël.



DANIEL GILLET

Aménagement urbain

L'AVENIR DU PARC DE LA MADELEINE

Du 23 septembre au 23 octobre dernier, les habitants ont été consultés sur l'avenir du parc de la Madeleine. Ils souhaitent tout simplement garder ce havre de verdure le plus naturel possible.

363 personnes ont répondu au questionnaire en ligne et 70 ont donné leur avis lors des ateliers sur le site. Le conseil citoyen et l'association du Plateau ainsi que les services municipaux ont également été consultés. Les usagers du parc le fréquentent principalement pour la promenade (64 %) et la détente (36 %). Très prisé pour déjeuner tranquillement sur le temps méridien, il sert également de raccourci pour traverser le quartier en évitant les axes routiers. Les lycéens de Pardé l'utilisent comme stade, un club de yoga s'en sert comme espace de pratique.

Les grands atouts du parc de la Madeleine sont pour ses usagers sa proximité avec le centre-ville, son patrimoine naturel et son environnement architectural. Les habitants sont inspirés par son côté naturel, spacieux et tranquille. Fermé, il est apprécié des familles, car les plus petits peuvent y faire du vélo et jouer en toute sécurité. Toutefois, certains le décrivent comme triste et sombre avec des entrées peu visibles.

À l'avenir, les habitants souhaitent garder un havre de verdure où il fait bon se détendre et préserver son côté très naturel. Certains aiment particulièrement le grand espace central et son kiosque. Ils sont 72 % à demander du mobilier, bancs, transats, tables... et 63 % à vouloir plus de végétation. La consultation a fait émerger des questions sur la fermeture nocturne du parc, son accessibilité, le devenir des anciennes serres et de la chapelle, l'emprise du projet Cardinal, l'ajout d'un parvis pour des animations...

Des chefs solidaires

Depuis le 21 mars, restaurateurs et producteurs locaux font bouillir la marmite des « Chefs pour Fleury ».

Cet élan de solidarité en soutien aux personnels soignants a été récompensé par le trophée de la Solidarité décerné en octobre 2020 par le célèbre guide Gault & Millau. Auréolés de cette distinction, les chefs continuent à livrer chaque jour, ou presque, des repas aux soignants de l'hôpital de Bourg-en-Bresse.



Campus de Bourg

@CampusBourg 30 nov.

Plus de 60 professionnels ont répondu présents à l'appel de l'association @JJLyon3 afin d'organiser sa semaine des métiers 100 % virtuelle qui a bénéficié à plus de 800 visiteurs ! Bravo à l'équipe @JJLyon3 pour son implication 🍌



Bourg-en-Bresse

@Bourg_en_Bresse 25 nov.

#Nature La Ville #Bourg-en-Bresse est signataire de la #Déclaration' #Edimbourg. La Ville s'est engagée depuis plusieurs années en faveur d'une protection de la biodiversité sur son territoire en associant étroitement les citoyens à cette démarche.

LE LOCAL ET LA BIO AU MENU

L'unité de production culinaire flexible de la Ville de Bourg approvisionne dix-huit restaurants scolaires, huit espaces petite enfance et le restaurant universitaire. Un soin particulier est apporté aux choix des produits utilisés dans les menus. En 2020, près de 30 % des aliments étaient issus de la production locale, 14 % provenaient de l'agriculture bio, 3,5 % de produits labellisés et près de 2 % étaient issus du commerce équitable. Habituellement, 345 000 repas sont servis annuellement. En raison de la pandémie, ce chiffre est descendu à 233 000 en 2020. En 2021, la part des produits durables et locaux sera encore augmentée, notamment la bio dans les espaces petite enfance. Une étude pour trouver une alternative aux barquettes plastique sera également menée.



SERGE BUATHIER

Robot chirurgical

Unique dans le département, le robot chirurgical Da Vinci est arrivé en janvier 2020 au centre hospitalier de Bourg-en-Bresse. Utilisé d'abord en urologie, puis depuis septembre en gynécologie - et bientôt en chirurgie de l'obésité et digestive et thoracique - il permet aux chirurgiens spécialement formés, de réaliser des interventions de haute précision et moins invasives. Plus d'une centaine d'interventions peuvent être effectuées avec ce robot innovant.



Entraînement d'un chirurgien lors d'une simulation

CH DE BOURG-EN-BRESSE



SERGE BUATHIER

Tulipes contre le cancer

Dans le champ situé en bordure de la route de Paris à Viriat, quatre-vingt mille bulbes de tulipes ont été plantés fin octobre par des membres du Lions club de Bourg Brou. Rendez-vous en avril pour composer de magnifiques bouquets et faire un don pour aider la recherche contre le cancer.

2 230

c'est le nombre de colis de Noël qui ont été distribués aux seniors par les agents et les élus de la Ville. Mets de fête sucrés et salés, pot de miel du rucher municipal ont réchauffé les cœurs des aînés à partir de 71 ans !



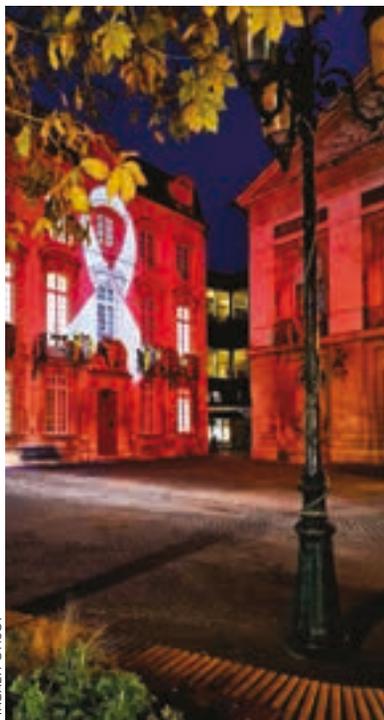
DR

Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain
@MDEE_AIN 10 déc.

Hier la @MDEE_AIN a rendu hommage à #VGE pour son œuvre en tant que bâtisseur de l'#UE et son implication dans la construction d'une amitié franco-allemande. Nous nous consacrerons bientôt à la mise en valeur des couples franco-allemands.

SIDACTION

Après Octobre rose, la façade de l'Hôtel de Ville s'est éclairée quelques jours durant aux couleurs du Sidaction, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Bourg-en-Bresse s'est mobilisée pour rappeler que la lutte n'était pas terminée pour faire reculer le virus du sida.



MAGALI PONSOT

Une calèche pour les déchets

À la suite du succès des années précédentes, la Communauté d'agglomération a renouvelé en décembre sa collecte hippomobile des déchets recyclables en ville. Dans les rues piétonnes et le centre, l'attelage dompierois a ramassé les sacs jaunes des Burgiens, participant tout autant à la propreté en ville qu'à la sensibilisation des habitants au tri sélectif.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Un jardin refuge pour la biodiversité

Bourg est une ville où les habitants ont la main verte : pas moins de 5 sites de jardins familiaux et collectifs font le bonheur de 250 jardiniers. Parmi ces coins de verdure, le jardin de la Providence est un modèle d'écologie : « Ici, les 52 jardiniers, dont une vingtaine de femmes, s'engagent à respecter une charte stricte qui prohibe l'usage des engrais chimiques et des pesticides, à récupérer l'eau de pluie, à composter les déchets verts et à appliquer de nouvelles méthodes de jardinage : grenage, paillage, culture en lasagne, permaculture... », explique Jean-François Rebours, président de l'association des jardins ouvriers de Bourg qui gère le site. Entouré de haies bocagère, doté d'un rucher, d'un verger, de nichoirs, d'une maison de convivialité avec murs en paille, de toilettes sèches..., le jardin ne s'endort pas sur ses lauriers. Début 2020, grâce aux conseils techniques de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), les adhérents ont créé une mare. « De là est née l'idée de devenir refuge LPO, c'est-à-dire de nous engager à préserver et à accueillir la biodiversité de proximité en respectant la charte et les conseils de la LPO », précise Jean-François Rebours. En octobre 2020, lors de la 16^e Fête de la nature, le jardin de La Providence est devenu le 3^e refuge LPO de Bourg-en-Bresse. Fort de ce label, il espère inciter d'autres jardins à se lancer dans l'aventure et entend multiplier les animations pour tous les publics.

✚ j.rebours@free.fr

ÉCRAN TOTAL

Du 17 février au 2 mars 2021, le Cinémateur fait son festival ! Après des mois de disette cinématographique, le public pourra découvrir de grands films de réalisateurs du monde entier. Tous vus et choisis par les cinéphiles de l'association et projetés en version originale. Parmi eux, le drame *Médecin de nuit*, sélection officielle du Festival de Cannes 2020 ; l'opéra-ballet *Les Indes galantes* et un film sur la liberté, *Le Diable n'existe pas*, Ours d'or du festival de Berlin 2020.

✚ **Programme complet sur cinemateur01.com**



ALBANE DERENNE - CINÉMATEUR



La question : Comment bénéficier des services des Points info emploi ?

La réponse :

Vous recherchez un travail ? Les Points infos emploi (PIE), animés par des conseillers réseau emploi et des bénévoles, peuvent vous aider dans vos recherches et vous orienter au besoin vers un réseau de partenaires. Onze permanences sont organisées chaque semaine dans sept communes de l'agglomération : Bourg-en-Bresse, Saint-Denis-lès-Bourg, Péronnas, Viriat, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes et Ceyzériat. Quel que soit votre lieu de résidence, vous pouvez vous rendre dans le PIE de votre choix. Accessibles gratuitement et sans rendez-vous, les PIE vous permettent de bénéficier d'une assistance personnalisée dans vos recherches d'emploi : aide à la consultation des offres, appui pour la rédaction d'une lettre de motivation, d'un CV ou pour la préparation d'un entretien d'embauche, accès à la presse et à de la documentation spécialisée, mise à disposition de téléphone, d'ordinateur et d'imprimante... sans oublier une écoute attentive des équipes d'animation. 3183 personnes ont été accompagnées par les PIE de la Ca3B en 2019, 59 % d'entre elles ont retrouvé le chemin de l'emploi ou de la formation.

Les PIE de Bourg-en-Bresse

Quatre PIE proposent des permanences hebdomadaires :

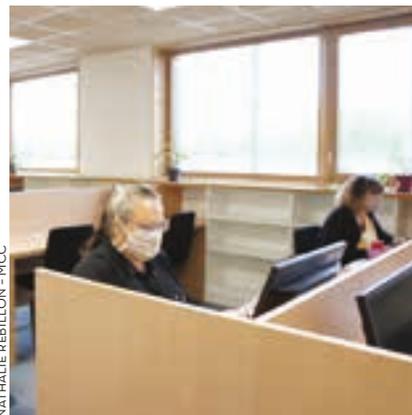
- **Maison de la culture et de la citoyenneté**, permanence dédiée aux métiers du bâtiment le lundi de 10 h à 12 h (fermée en période de confinement),
- **Centre social Amédée-Mercier**, le lundi de 14 h à 16 h 30,
- **Centre social des Vennes**, le mercredi de 9 h à 12 h
- **Centre socio-culturel de la Grande Reyssouze**, le jeudi et le vendredi de 9 h à 12 h.

✚ Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
04 74 24 75 15 - www.grandbourg.fr

ESPACE COWORK

La nouvelle Maison de la culture et de la citoyenneté, 4 allée des Brotteaux, a son espace de travail partagé. Il est ouvert aux associations hébergées à la MCC, aux entrepreneurs, coopératives ou aux associations du secteur de l'économie sociale et solidaire, mais aussi aux particuliers et aux collectifs ayant un projet d'utilité sociale. Doté de 12 places de bureau et de 10 écrans, l'espace Cowork dispose d'une salle de réunion et de services communs : photocopies et impressions payantes, wifi, casiers fermés à clé, coin thé-café pour la convivialité...

✚ Réservation : 04 74 23 29 43
coworkmcc@aglca.asso.fr





MYTHIQUE PONT DE LYON.

Grâce à l'avènement du rail en 1856, Bourg se développe, de nouveaux quartiers sortent de terre... et le premier pont de Lyon est bâti pour faciliter le passage des voies ferrées.

Nouvelle ère

À l'horizon 2023, le pont de Lyon va voir son environnement évoluer avec notamment l'implantation d'un giratoire à la jonction de l'avenue de Lyon, de la rue de l'École-Normale et de l'avenue Jean-Jaurès.

Dès 1830, la Ville de Bourg souhaite une desserte par le chemin de fer, le nouveau moyen de transport en vogue. Le 23 juin 1856, la liaison ferroviaire Bourg-Lyon est mise en service et scinde en deux le plateau du Mail. Désormais, ses habitants ne disposent plus que de deux issues pour accéder au centre-ville : les passages à niveau du Mail et de la route de Lyon. Le trafic ferroviaire peu dense et la fermeture des barrières perturbent peu la circulation. Ouverte au printemps 1857, la gare PLM* de Bourg devient un nœud ferroviaire important à six directions, entre Paris et les Savoies (françaises depuis 1860), entre l'Est et le Midi. Face à l'augmentation du trafic ferré, l'attente au passage à niveau devient très longue. Le mercredi, jour de foire à Bourg, des files de carrioles et de bêtes se forment derrière les barrières. Les usagers s'impatientent. Au fil des ans,



Il faudra attendre 30 ans pour la construction du pont de Lyon. »

les récriminations des utilisateurs se font plus pressantes. En 1865, les maires des communes de Bourg, Lent, Servas et Saint-André-sur-Vieux-Jonc alertent, en vain, l'Administration de la gêne occasionnée par ce passage à niveau.

D'UN PONT À L'AUTRE

Pour améliorer les bâtiments et les passages à niveau, une loi de 1897 permet aux villes d'instaurer en gare des surtaxes sur les marchandises et les voyageurs. La Ville de Bourg crée alors une taxe locale et est autorisée par décret à souscrire un emprunt pour édifier un pont enjambant les voies ferrées du

faubourg de Lyon. En 1900, le conseil municipal valide sa construction. Quatre ans plus tard, les travaux sont déclarés d'utilité publique et, en 1905, le chantier débute après 30 ans de démarches administratives. Métallique dans sa partie centrale, cet ouvrage s'appuie sur des culées en pierre percées de passages voûtés. L'accès au tablier du pont se fait par deux rampes qui ont nécessité des tonnes de remblai. La première se raccorde à l'avenue Jean-Jaurès à hauteur de l'hôtel du Parc, la seconde est rattachée par un virage au chemin du Peloux. Le 31 juillet 1906, le pont est inauguré : un soulagement pour la population.

À la veille de la libération de Bourg, le pont subit les affres de la guerre. Dans la nuit du 3 au 4 septembre 1944, les Allemands, en débâcle, le font sauter. Dans la matinée du 4 septembre, les troupes américaines de la VII^e Armée libèrent la ville. La destruction du pont de Lyon contraint une partie des forces à passer par la rue du Peloux et le Mail pour rejoindre le centre-ville.

Reconstruit provisoirement en bois, le pont est rouvert le 10 septembre 1945 à l'occasion de la fête du Plateau. En 1949, lors d'une nouvelle édition de ces festivités, la maquette du futur pont est présentée sur un char. Réalisé en béton armé par l'entreprise Maillard et Duclos, le nouvel édifice ouvre à la circulation le 31 juillet 1951. Plus haut que son prédécesseur pour permettre l'électrification des lignes SNCF, ce pont est toujours en service et offre une belle vue plongeante sur la gare.

*Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Sources : Archives municipales ; Il était une fois, à l'ouest... de Bourg-en-Bresse, le quartier Peloux-Mail, par l'association Terre en Couleur, 2010 ; Bourg de A à Z par Maurice Brocard, éditions de La Tour Gile, 2000.

+ de photos sur www.bourgenbresse.fr

Défunt lavoir

En 1888, un lavoir public est construit le long du chemin du Peloux. Démoli à la création du pont de Lyon, il sera reconstruit un peu plus loin en 1908. Avec la généralisation des machines à laver dans les foyers, le lavoir est déserté. Fin 1960, il est détruit pour édifier la salle de quartier du Peloux.



PLAN AQUARELLÉ DU LAVOIR COMMUNAL DE BEL-AIR ET DU FAUBOURG DE LYON. ARCHIVES MUNICIPALES IM100 © PLAN DE L'ARCHITECTE FRANÇOIS COPPE.

Friche industrielle en devenir

Créée en 1880 à Bourg, spécialisée dans la valorisation des déchets et des matériaux depuis six générations, l'entreprise Quinson-Fonlupt a quitté en 2000 la rue de l'École-Normale pour s'installer quartier de la Chambière à Saint-Denis. En 2017, la Ville démolit les bâtiments de l'ancienne friche industrielle et réalise un parking public gratuit. Actuellement en cours de dépollution, le reste du site sera réaménagé : un agrandissement du parking et la création d'une prairie sont programmés.



USINE FONLUPT EN 1999. ARCHIVES MUNICIPALES 6231861,5 © VILLE DE BOURG-S. BURTHIER

Quiz

1 – En quelle année a été inauguré le premier pont de Lyon ?

- a 1906
b 1920

2 – Qui a détruit le pont en 1944 ?

- a l'armée américaine
b l'armée allemande

Réponses : 1a - 2b

Du cycle à la boisson

1958 : en échange des bâtiments de la brasserie régionale place Goujon pour construire l'Hôtel des Postes, la Ville de Bourg cède au propriétaire de la brasserie les locaux de l'ancienne usine Radior, rue Jules-Ferry. Après avoir fabriqué cycles et motocyclettes jusqu'en 1956, l'usine devient un site d'embouteillage de limonades, d'eaux minérales, de sirops... de la fabrique Mutzig.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Vos élus Bourg Avenir vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !

L'année 2020 aura été une année d'épreuves pour l'ensemble des Burgiens.

Nous souhaitons avoir une pensée pour tous ceux qui ont subi cette crise de la COVID, et particulièrement nos aînés, nos jeunes, nos salariés, nos commerçants, nos restaurateurs. Aussi, nous souhaitons remercier vivement celles et ceux qui se battent, encore aujourd'hui, pour nous protéger : soignants, bénévoles, agents de la Ville et de l'Agglomération, pompiers, citoyens engagés au quotidien.

Nous vous souhaitons, du fond du cœur, de passer de bonnes fêtes de fin

d'année avec vos proches, votre famille, vos amis et ceux que vous aimez. Nous espérons tous pouvoir retrouver très vite le bonheur de vivre ensemble et de retrouver la chaleur humaine si essentielle.

En cette période si singulière, défendons plus que jamais des valeurs d'humanisme et de solidarité. Comptez sur nous pour les promouvoir, à chaque instant, dans notre ville de Bourg-en-Bresse. Joyeuses fêtes !

Aurane REIHANIAN (Chef de l'opposition municipale), Marie-jo

BARDET (Conseillère municipale), Christophe COQUELET (Conseiller municipal), Agnès BLOISE (Conseillère municipale).

Nous contacter :

– mail : equipe@bourg-avenir.com

– tél : 06 60 78 46 27

Bonne année 2021

Cette nouvelle année 2021 ne ressemblera à aucune autre. L'épidémie de Covid-19 est encore présente et pénalise encore beaucoup d'entre nous. Nous avons tout d'abord une pensée pour ceux qui ont été touchés par la maladie, puis pour ceux dont l'activité économique est fortement impactée par les mesures gouvernementales, et pour tous les Burgiens enfin qui espèrent retrouver une vie avec moins de contraintes. La solidarité de proximité devient une nécessité et ce qui avant pouvait être moqué résonne aujourd'hui comme une évidence :

aidons nos proches, nos commerçants, nos artisans, notre centre-ville en consommant local, en préférant le *made in Ain*, puis le *made in France* ! Le patriotisme économique est de retour ! Soyons optimistes, car c'est parfois dans les crises que le changement se dessine !

Au nom du groupe Bourg Réveille-toi, je vous souhaite à toutes et à tous la meilleure année 2021 possible !

Jérôme Buisson et Blanche Chaussat pour le groupe d'opposition Bourg Réveille-toi !

Bonne année 2021 de la part de Vision Bourg

L'année 2020 s'est terminée et nous espérons tous que la crise sanitaire, qui a commencé en début d'année dernière, ne sera bientôt qu'un lointain souvenir. Durant cette année, nous avons appris à vivre et à consommer autrement. C'est également une année où l'esprit de solidarité a été très présent. Les aides aux personnes isolées et vivant dans la précarité se sont multipliées et je tiens à saluer le travail des associations et des bénévoles qui ont donné de leur temps pour leur venir en aide. Mes pensées vont à notre tissu associatif, nos entreprises, nos commerçants et artisans qui font vivre Bourg-en-Bresse

et ont connu une année compliquée. Je tiens ici à saluer leur formidable état d'esprit.

Cette année a également marqué mes sept premiers mois à votre service. Durant cette période, j'ai évoqué plusieurs sujets qui tenaient à cœur aux Burgiennes et Burgiens :

- La place de l'arbre en ville.
- La condition animale.
- Notre patrimoine.
- Notre centre-ville.
- Les travaux interminables.
- La sécurité.
- Les défaillances municipales pointées dans le rapport de la cour des comptes.

– Le manque de concertation avec les élus de l'opposition et les habitants.

Je termine en vous souhaitant à toutes et tous une bonne et merveilleuse année 2021 !

Michaël Ruiz
Conseiller municipal et président du groupe Vision Bourg-en-Bresse
Contact : michael.ruiz@vision-bourgenbresse.fr
Facebook : www.facebook.com/MRuiz01000
Twitter : twitter.com/M_Ruiz01



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

UNE GRANDE ROUE POUR NOËL



STÉPHANE LAURENCIN

LE FILM D'ANIMATION EN FESTIVAL

JONATHAN PHOTOGRAPHIE



DANS LA FOULÉE DE LA BURGIE NNE

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
www.bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi

8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Ouverture du service Population à 9 h le lundi.

Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :

- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43

bourgparcauto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h
au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services

Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...
sur son numéro vert :

0 800 00 10 53

Laissez vos messages
sur le répondeur.

Comme au restaurant...



chez vous !

Consultez

les pages Facebook ou les sites web
de vos restaurants bourgiens

et commandez

par mail ou par téléphone !